

Leçon4

Linguistique et grammaire :

La linguistique se distingue de la grammaire du fait qu'elle est l'étude scientifique du langage et de son fonctionnement. La tâche du linguiste est donc l'étude du mécanisme du langage. Elle s'oppose à la grammaire puisque cette dernière est normative et soumise à la conformité de la norme ou le bon usage. Elle est prescriptive car elle est édictée par des règles qui permettent de distinguer bons et mauvais usages. Elle veille au respect du bon usage en évitant l'emploi de fausses tournures.

La linguistique ne se préoccupe pas de la norme, par contre la grammaire juge les énoncés en termes d'adéquation d'un usage lié à une telle norme.

La norme englobe l'ensemble des règles grammaticaux, agrammaticaux ou encore acceptables.

- Grammatical : qui respecte les règles de la grammaire d'une langue
Ex : La petite fille joue au cache-cache.
- Agrammatical : le fait d'employer incorrectement la grammaire d'une langue.

Ex : la petite fille au cache-cache joue

- Acceptable : énoncé qui pourrait être compris dans une communauté linguistique sans nécessairement être grammatical.

Ex : j'ai acheté une livre de français

J'ai acheté un livre de sucre

En conclusion, la linguistique par rapport à la grammaire est

- Systématique : elle possède un aspect formel et théorique qui mène à l'élaboration d'un modèle langagier
- Scientifique : procède une méthodologie rigoureuse et scientifique en vue d'élaboration de modèles théoriques
- Descriptive : puisque son but est de décrire la langue en elle-même et pour elle-même.